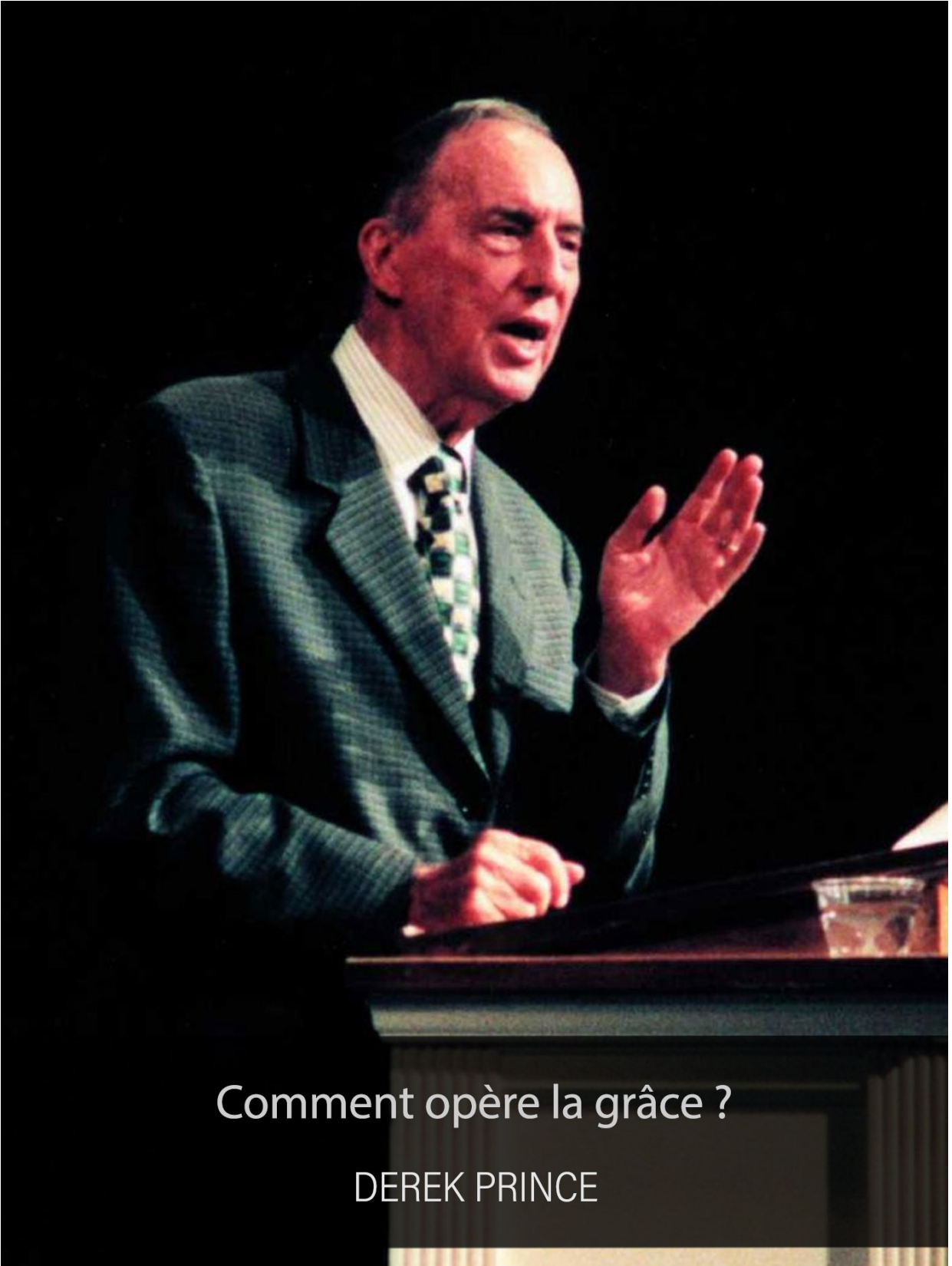




Comment opère la grâce ?

DEREK PRINCE



Comment opère la grâce ?

DEREK PRINCE

Comment opère la grâce?

Écrire les lois de Dieu sur le cœur des hommes

Derek Prince

Comment opère la grâce ?

L'un des thèmes principaux communs tant à l'Ancien qu'au Nouveau Testament est celui de la loi et de la grâce. Pour en apprécier l'importance donnée simplement dans le Nouveau Testament, nous constatons qu'un livre complet, l'épître aux Galates, lui est consacré. Au total, il y a au moins vingt-sept chapitres dans le Nouveau Testament (hormis la lettre aux Galates) qui traitent d'une façon ou d'une autre de la relation entre la loi et la grâce. Cela est toujours difficilement abordé dans les enseignements et les prédications actuels.

Dans cette étude, nous traiterons un aspect pratique de ce thème, celui de savoir comment opère la grâce dans notre vie. Cependant, nous devons commencer par faire une distinction d'une importance capitale. Nous ne parlons pas ici de la «loi» en tant que moyen de maintien d'un ordre social, comme celle du pays dans lequel nous vivons par exemple; en effet, le Nouveau Testament demande à tous les chrétiens d'observer «la loi» (voir Romains 13.1-5, Tite 3.1, 1 Pierre 2.13-17). Par «loi», il nous faut comprendre une «loi religieuse vue comme un moyen d'atteindre la justice de Dieu». C'est le sens usuel de ce mot dans le Nouveau Testament. Sans autre précision, il se réfère particulièrement à «la loi de Moïse». Dans ce cas, en tant que chrétiens, nous ne sommes «plus sous la loi» (voir Romains 6.14, Romains 7.4-6, Galates 5.18).

Dans Romains 10.4, Paul fait une déclaration très profonde et d'une grande portée: «Car Christ est la fin de la loi, en vue de la justice pour tout croyant.» Le mot clé ici est «en vue de la justice». Paul ne dit pas que Christ est la fin de la loi comme partie de la révélation complète de la parole de Dieu. Non. La parole de Dieu, y compris les livres de Moïse contenant «la loi», demeure à jamais. Paul dit que Christ est la fin de la loi «comme moyen pour parvenir à la justice». Quand une personne met sa foi en Christ, c'en est définitivement fini pour elle de la loi comme moyen de justification. Au contraire, par la **grâce divine**, elle est revêtue de la justice de Christ.

La justice « en action »

Le mot grec pour « justice » utilisé ici par Paul est « dikaiosune », qui exprime « une justice imputée ». Sur le fondement de notre foi, Dieu prend la justice de Christ et nous l'impute.

« Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. »

2 Corinthiens 5.21

Nous ne pouvons rien faire pour gagner ou mériter cette justice. C'est un cadeau gratuit de la grâce de Dieu reçue uniquement par la foi (voir Romains 5.17).

Cependant, il existe un autre terme pour « justice » dans le Nouveau Testament, « dikaioma » qui exprime « une justice œuvrée ou une justice en action ». Ce mot est utilisé dans Romains 8.3-4:

« Car – chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force – Dieu, en envoyant à cause du péché son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, a condamné le péché dans la chair ; et cela, pour que la justice (« dikaioma ») prescrite par la loi soit accomplie en nous, qui marchons non selon la chair, mais selon l'Esprit. »

Quand nous grandissons en Christ, Dieu demande que la **justice imputée** («dikaiosune») soit traduite en **justice œuvré** («dikaioma»).

Une fois de plus, nous devons prêter attention aux mots utilisés par Paul. Il y a une différence entre «la loi» et «la justice de la loi». Paul ne dit pas que «la loi peut être accomplie en nous». Il ne dit pas non plus qu'il nous est demandé d'observer «la loi». Il affirme que «**la justice de la loi** peut être accomplie en nous». En d'autres termes, en tant que chrétiens, nous devrions produire la même justice œuvré dans nos vies que «la loi» aurait dû produire, mais ne l'a pas fait, à cause de la faiblesse de notre «chair» – notre nature charnelle.

La question qui suit logiquement est celle-ci : «Quelle est cette **justice œuvré** que la loi était sensée produire et que Dieu nous demande de manifester dans nos vies?» La réponse, donnée par Jésus dans Matthieu 22.35-40, est étonnamment simple :

«... et l'un d'eux, docteur de la loi, lui posa cette question pour le mettre à l'épreuve: Maître, quel est le grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.»

Si la loi et les prophètes dépendent de ces deux commandements, alors ces derniers existaient avant la loi et les prophètes. Ce sont les exigences fondamentales, éternelles, immuables de Dieu

pour toute l'espèce humaine. Nous pouvons donc résumer la justice de la loi ainsi : **aimer Dieu et aimer son prochain**.

Romains 13.8-10 dit que, si nous aimons, nous avons accompli la loi :

«... vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres a accompli la loi [...] L'amour ne fait pas de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi.»

Paul dit encore, dans Galates 5.14 :

«Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.»

La «seule parole» est **aimer**. Même si l'intention de la loi était bonne, aucun homme n'était capable d'accomplir ses exigences et atteindre ainsi la justice que Dieu désirait. Pourtant Dieu, à travers la mort de son Fils sur la croix, a fourni une alternative pour sa justice. Il a également pourvu au moyen par lequel sa justice peut être appliquée dans nos vies, produisant ainsi ce que la loi ne pouvait pas produire : l'amour pour Dieu et pour notre prochain. Ce moyen, c'est «la grâce».

Ouvrir le chemin pour la grâce

La grâce, comme moyen de justification, ne pourra seulement opérer que comme le résultat de la mort expiatoire de Jésus-Christ sur la croix. Si Christ n'était pas mort à la croix à notre place en sacrifice pour nos péchés, il n'y aurait aucune possibilité pour la grâce d'agir dans nos vies. La croix est l'exigence fondamentale qui permet à la grâce de Dieu d'agir. Romains 8.3-4 nous dit que Dieu devait en finir avec le péché à la croix avant qu'il n'y ait aucune possibilité que la justice de la loi soit accomplie en nous.

Voyons maintenant les cinq points que Christ a accomplis lors de l'expiation :

Christ a payé le prix pour nos péchés passés

«C'est lui que Dieu a destiné comme moyen d'expiation (n.d.t.: certaines versions disent «propitiatoire») pour ceux qui auraient la foi en son sang, afin de montrer sa justice. Parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant au temps de sa patience.»

Romains 3.25

Sur la croix, Jésus a payé le prix pour tous nos péchés du passé. Dans sa patience, Dieu n'a pas tenu compte des péchés de beaucoup de générations précédentes, sans apporter le jugement

final, attendant le moment où tout serait réglé une fois pour toutes par la mort de Christ.

Le terme «propitiatoire» est le même que celui utilisé dans la version grecque de l'Ancien Testament pour le propitiatoire qui recouvrait l'arche. A l'intérieur de l'arche se trouvaient les dix commandements représentant les exigences de la loi. Ces commandements avaient été méprisés et brisés, mais Jésus, par sa mort sur la croix, est devenu le propitiatoire qui, une fois pour toutes, recouvrait la loi brisée. Sur ce propitiatoire a été répandu son sang comme le sacrifice parfait.

Dans l'Ancien Testament, c'était un péché, puni de mort, pour celui qui soulevait le propitiatoire et regardait à l'intérieur de l'arche. Cela nous montre deux choses. D'abord que, dès que nous avons accepté le pardon de nos péchés passés sur le fondement du sang versé de Christ, nous ne devons jamais regarder en arrière et les reconsidérer, en permettant au diable d'amener une accusation ou un sentiment de culpabilité à leur sujet.

Ensuite la loi brisée est arrivée à son terme une fois pour toutes avec la mort de Christ, et nous ne devons jamais chercher à l'utiliser une nouvelle fois comme un moyen de justification. Dans ce sens, Christ est **la fin de la loi**.

Christ a mis fin à la loi comme moyen de justification

Nous l'avons déjà lu dans Romains 10.4: «Christ est la fin de la loi, en vue de la justice pour **tout** croyant.» «Tout» n'admet pas d'exception. Que vous soyez juif ou gentil, une fois que vous

croyez en Christ c'en est terminé pour vous de la loi comme moyen de justification.

La transition de la loi à la grâce est présentée dans Jean 1.17: « Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » Là où la grâce commence, la loi prend fin. Elles s'excluent mutuellement. Personne ne peut être en même temps sous la loi et sous la grâce.

«Le péché ne dominera pas sur vous, car vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce.»

Romains 6.14

L'implication est claire. Tant que nous sommes « sous la loi », le péché domine sur nous. La seule échappatoire à la domination du péché est d'être libéré de la loi et de venir sous la grâce. La mort de Christ l'a rendu possible.

Christ a mis un terme aux revendications de Satan sur nous et nous a ainsi délivrés de la domination de Satan

Colossiens 1.12-13 nous le rappelle :

«Rendez grâces avec joie au Père qui vous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière. Il nous a délivrés du pouvoir des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé.»

Le terme traduit par « pouvoir » signifie littéralement « autorité ». Satan a autorité sur les rebelles. Il est le « prince (chef) de la puissance de l'air, cet esprit qui agit maintenant dans les fils de la

rébellion» (Éphésiens 2.2). Tant que nous sommes en rébellion contre Dieu, nous sommes sous l'autorité de Satan. Les ténèbres ont autorité sur les fils de la rébellion et, par la mort de Christ à la croix, Dieu nous a délivrés du royaume des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé.

Dans l'Ancien Testament, il y a deux personnages dont il est dit qu'ils ont été **transportés**: Énoch et Élisée. Dans chaque cas, la personne entière était enlevée – esprit, âme et corps. Il en est de même pour nous. Nous avons été, de la même façon, entièrement transportés du royaume de Satan à celui du Fils de Dieu, Jésus-Christ. Nous sommes hors du territoire de Satan – esprit, âme et corps. Il n'a plus aucun pouvoir ou aucun droit sur nous à cause de ce que Dieu a fait à la croix avec Christ.

Dans Colossiens 2.13-15, nous trouvons un résumé des trois points que nous venons d'étudier :

«Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ; il a effacé l'acte rédigé contre nous et dont les dispositions nous étaients contraires ; il l'a supprimé, en le clouant à la croix ; il a dépouillé les principautés et les pouvoirs, et les a publiquement livrés en spectacle, en triomphant d'eux par la croix.»

Le premier point se situe dans le verset 13 : **A travers la mort de Christ, Dieu nous a fait grâce pour toutes nos offenses.** Dieu nous fait grâce pour toutes les mauvaises actions que nous avons pu commettre, à travers la mort de Christ.

Le deuxième point se trouve dans le verset 14: **Dieu a effacé l'acte rédige contre nous.**C'est la loi. Elle nous était contraire car, chaque fois que nous essayions de nous approcher de Dieu, la loi se plaçait entre Dieu et nous et nous rappelait que nous étions pécheurs et n'avions aucun droit d'accès à Dieu. Mais Dieu, à travers la mort de Christ, l'a supprimée en la clouant à la croix en Christ. Cela a mis fin à la loi en tant que moyen de justification.

Le troisième point est dans le verset 15: **A travers la mort de Christ, Dieu a dépouillé les principautés et le pouvoir de Satan.**Les pouvoirs dominateurs de Satan ont été dépouillés de tous leurs pouvoirs et de tous leurs droits sur nous.

Il est essentiel que nous comprenions et acceptions les deux premiers points, sinon nous ne pouvons pas être libres de la domination de Satan. Tant qu'il peut nous maintenir dans un sentiment de culpabilité, que ce soit à cause d'un péché non pardonné du passé ou parce que nous avons l'impression que nous ne respectons pas certaines règles religieuses que nous nous sommes fixé, Satan conserve son pouvoir sur nous.

Avant d'examiner les deux derniers des cinq points que Christ a accomplis pour nous à la croix, il est nécessaire d'effectuer une importante distinction entre **le péché** et **le vieil homme**. Le péché est une force spirituelle destructive, trompeuse et corrompue agissant dans l'univers. Le vieil homme est la nature que nous avons tous héritée par la chute d'Adam.

Dans cette nature, il y a un penchant inné pour la désobéissance. Quand le péché œuvre dans le vieil homme, et que ce dernier répond en cédant à la désobéissance, il en résulte des actes

pécheurs et une vie de péché. Les deux points de notre étude – le péché et le vieil homme – ont été achevés avec la mort de Christ.

Christ a effacé le péché...

« Mais maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice. »

Hébreux 9.26b

Sur la croix, l'âme de Christ a été **faite péché** (voir Ésaïe 53.10, 2 Corinthiens 5.21). Il s'est offert comme le sacrifice définitif et suffisant. Il a porté le péché du monde dans son âme. Il l'a achevé par cet acte. Quand il est mort, le péché a été effacé une fois pour toutes. Quand nous passons par la croix, nous entrons dans un domaine où le péché n'a aucun accès, où il n'a aucun pouvoir et d'où il a été exclu.

En Christ, le vieil homme a été exécuté

Quand Christ est mort sur la croix, notre vieille nature charnelle – avec sa corruption et son penchant pour la rébellion – est morte avec lui. « Nous savons que notre vieille nature a été crucifiée avec lui, afin que ce corps de péché soit réduit à l'impuissance et que nous ne soyons plus esclaves du péché. » La version King James dit « est crucifiée », mais le grec utilise le passé composé « a été crucifiée ». La mort du vieil homme sur la croix était un événement historique unique qui a eu lieu une fois et n'aura jamais à se reproduire.

Dieu a un seul remède pour le vieil homme. Il ne l'envoie pas à l'église ou à l'école du dimanche, ne lui enseigne pas la règle d'or

ou ne lui fait pas apprendre par cœur les Écritures. Le remède de Dieu est l'exécution. Il ne peut rien faire d'autre pour lui. Tant que le vieil homme vivra, il sera esclave du péché. La seule manière d'en sortir est la mort. Cependant, par la miséricorde de Dieu, cette mort a déjà eu lieu – en Christ, à la croix.

Résumons donc les cinq points que Christ a accomplis sur la croix :

1. Il a payé le prix pour nos péchés passés.
2. Il a mis fin à la loi comme moyen de justification.
3. Il a mis un terme aux revendications de Satan sur nous et nous a ainsi délivrés de la domination de Satan.
4. Il a effacé le péché.
5. En lui, notre nature charnelle a été exécutée.

Avec ces cinq points, Christ a ouvert la porte pour que la grâce de Dieu devienne opérationnelle dans notre vie.

La grâce en opposition à la loi

Maintenant que nous avons vu comment la grâce a été rendue disponible à travers la croix, nous allons examiner la différence dans la façon dont la grâce opère et celle dont la loi opère. Fondamentalement, nous pouvons récapituler la différence dans ce principe: **La loi commande le vieil homme de l'extérieur, la grâce écrit sur le cœur du nouvel homme de l'intérieur.** La loi est extérieure, la grâce est intérieure. La loi est en dehors de moi, elle est quelque chose que je peux montrer et dire: «Voilà ce que je dois faire.» La grâce est à l'intérieur et me change de telle façon qu'il devient naturel pour moi d'agir comme Dieu me le demande.

Dans 2 Corinthiens 3.1-13, Paul résume la différence entre la loi et la grâce:

«Recommençons-nous à nous recommander nous-mêmes? Ou aurions-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation pour vous, ou bien de vous? Vous êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite par notre ministère non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur vos cœurs. Telle est l'assurance que nous avons par le Christ auprès de Dieu. Non que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes, mais notre capacité

vient de Dieu. Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance non de la lettre, mais de l'Esprit; car la lettre tue, mais l'Esprit fait vivre. Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire, pourtant passagère, de son visage, combien plus le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas glorieux! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, à bien plus forte raison le ministère de la justice est supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a pas été, à cause de cette gloire plus éminente. En effet, si ce qui passe a eu sa gloire, à bien plus forte raison ce qui demeure est glorieux. Ayant donc une telle espérance, nous usons d'une grande liberté. Nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, pour que les fils d'Israël ne fixent pas les regards sur la fin de ce qui était passager.»

Dans les trois premiers versets de ce passage, Paul lance un défi à tous ceux qui ont été appelés à le suivre dans le ministère de l'Évangile. En écrivant aux chrétiens de Corinthe qui étaient le fruit de son ministère, il demande: «Ai-je besoin d'une lettre de recommandation auprès de vous?» Et il répond à sa propre question: «Au contraire, je suis celui qui vous a recommandés à Christ. Vous êtes la seule lettre dont j'ai besoin, une lettre connue et lue par tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite par notre ministère.»

En effet, Paul dit au monde de son époque: «Je n'ai pas besoin d'écrire une lettre à quelqu'un expliquant ce que je crois. Les

chrétiens de Corinthe sont ma lettre. Si vous voulez savoir ce que je crois, allez à Corinthe et lisez à travers la vie des chrétiens de là-bas. Cela vous montrera ce que je crois.»

Le monde actuel est devenu las de théologies abstraites et de doctrines sèches. Pouvons-nous lui présenter notre foi de la même manière que Paul? Pouvons-nous dire à ceux qui nous questionnent: «Si vous voulez savoir ce que nous croyons, vous avez juste besoin d'aller vers les gens dont nous nous occupons et de lire leurs vies. Ils sont la lettre que nous avons écrite, expliquant notre théologie.»

Paul souligne avec soin que les résultats de son ministère à Corinthe ont été accomplis par la grâce et non par la loi. Dans les versets cités, il explique les sept manières dont la grâce diffère dans son action de la loi.

La loi écrit avec de l'encre, la grâce écrit avec le Saint-Esprit (verset 3)

Les exigences de la loi peuvent être mises par écrit avec de l'encre. Cependant la grâce ne peut être transmise que par l'œuvre du Saint-Esprit. Un stylo sans encre peut faire quelques rayures sur la surface du papier, mais il ne peut jamais, en fait, écrire quelque chose de significatif. De la même façon, enseigner ou prêcher sans le Saint-Esprit peut donner quelques effets superficiels sur les auditeurs, mais ne peut jamais communiquer la grâce de Dieu dans leur cœur. Seul le Saint-Esprit peut le faire.

La loi écrit sur les tables de pierre, la grâce écrit sur les tables du cœur du croyant (verset 3)

La loi est en dehors de moi, écrite sur des tables de pierre. Elle dit: «Fais ceci! Ne fais pas cela! Si tu le fais, tu seras puni!» Et je dis: «Je ne dois pas faire ceci ou cela», mais je finis par faire le contraire de ce que j'avais décidé de faire. Pourquoi? Car en moi se trouve un rebelle non crucifié; et plus il est confronté à la loi, plus il devient rebelle. La loi suscite et renforce le péché (voir Romains 7.8-20, 1 Corinthiens 15.56). Le plan de Dieu est donc de mettre à mort le rebelle et d'écrire ses lois dans le cœur du nouvel homme.

La loi écrit des lettres de l'alphabet, la grâce écrit des vérités spirituelles (verset 6)

La loi se présente à ma vue dans des lettres reconnaissables de l'alphabet que je peux lire; la grâce, par le Saint-Esprit, inscrit des vérités spirituelles dans mon cœur. Je ne peux pas les lire avec mes yeux, mais elles sont assimilées intérieurement et réorientent ainsi la manière dont je vis.

La loi est au service de la mort, la grâce est au service de la vie (versets 6 et 7)

La lettre tue, mais l'Esprit donne la vie. N'avez-vous pas réfléchi au nombre d'obsèques qui ont eu lieu durant l'Exode? Plus de six cent mille hommes de guerre valides sont sortis d'Égypte avec Moïse et seulement deux d'entre eux sont entrés dans la Terre promise quarante ans plus tard! En plus des six cent mille hommes qui sont morts, vraisemblablement le même nombre de femmes sont également décédées. Cela fait environ un million deux cent mille personnes qui ont disparu en quarante ans, ce qui nous donne plus de trente mille personnes par an ou environ six cents par semaine – presque cent par jour! C'est un aspect de

la loi que nous délaissions. La route du Sinaï à travers le désert était parsemée de tombes. La loi a amené la mort. En revanche, Jésus a dit: «Je suis venu, afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient en abondance.» (Jean 10.10b) Il a ressuscité des gens d'entre les morts, il est lui-même ressuscité mais, dans tout son ministère, il n'a jamais conduit d'obsèques!

La loi amène la condamnation, la grâce amène la justice (verset 9)

La loi laisse les gens coupables et condamnés, et le diable l'utilise dans ce but. La grâce transmet la justice. C'est le diable et non Dieu qui rend les gens coupables. J'ai réalisé un jour avec stupeur que, en tant que prédicateur, j'avais souvent fait l'œuvre du diable, laissant mes auditeurs avec un sentiment de culpabilité. Une persuasion de l'âme peut facilement rendre les gens coupables, mais il faut la puissance du Saint-Esprit pour les convaincre qu'ils ont été justifiés. Malheureusement, dans la plupart des églises, tout est fait pour nous maintenir un peu dans ce sentiment de culpabilité. La majorité des cantiques que nous chantons depuis des siècles sont centrés sur le péché. Nos confessions reflètent souvent la même attitude. En fait, la plupart des croyants se sentent plus saints quand ils se sentent coupables. Ils pourraient penser qu'il est présomptueux de ne pas se sentir coupables. Mais l'Évangile ne vise pas à rendre les gens coupables; son objectif est de les convaincre qu'ils ont été justifiés.

La loi a une gloire temporaire, la grâce a une gloire éternelle dépassant toute attente (versets 10 et 11)

Paul se réfère au fait que, quand Moïse est descendu de la montagne après avoir parlé avec Dieu pendant quarante jours et quarante nuits, et après avoir reçu la loi, son visage reflétait une telle gloire qu'il effrayait ses compagnons israélites. Par conséquent, il a dû mettre un voile sur son visage. Paul dit que c'était une gloire superficielle. De nos jours, le voile demeure toujours sur les cœurs du peuple juif. Ils ne peuvent pas voir la fin de la loi, car ils sont impressionnés par sa gloire superficielle, même si la gloire de la loi a été remplacée par l'impérissable et éternelle gloire de l'Évangile. Actuellement, où se trouve un système religieux légaliste se trouve une certaine gloire superficielle. Il y a de l'apparat, des manières, de superbes vêtements, des rituels élaborés, une belle architecture, de grands bâtiments – tout un étalage de choses qui impressionnent le côté charnel de l'homme. Tout cela est éphémère. Au contraire, l'Évangile amène une gloire permanente. La différence est que l'une est spirituelle tandis que l'autre est charnelle. Le côté charnel de l'homme n'apprécie pas la gloire spirituelle de l'Évangile. Quand une personne est habituée à la gloire du légalisme, elle ne voudra pas immédiatement l'échanger avec la gloire de l'Évangile. Nous pourrions le comparer avec les paroles de Jésus: «Et personne, après avoir bu du vin vieux, n'en veut du nouveau, car il dit: Le vieux est bon.» (Luc 5.39)

La loi utilise un discours voilé, la grâce emploie un langage ouvert et libre (versets 12 et 13)

La loi cache sa signification avec un voile. Elle utilise des exemples, des symboles, des ombres. La grâce «dit les choses telles qu'elles sont». Dans le Nouveau Testament, nous trouvons huit individus dont il est dit: «Ils étaient remplis du Saint-

Esprit.» Dans pratiquement chaque cas, le récit indique que le Saint-Esprit s'exprimait librement et oralement par eux avec un impact très puissant sur les gens qui les entouraient. En conséquence de la force de la simplicité de leurs discours, cinq d'entre eux, soit plus de cinquante pour cent, sont morts comme des martyrs! La grâce utilise une grande simplicité de discours.

En résumé, les sept différences entre la loi et la grâce sont :

1. La loi écrit avec de l'encre, la grâce écrit avec le Saint-Esprit.
2. La loi écrit sur les tables de pierre, la grâce écrit sur les tables du cœur du croyant.
3. La loi écrit des lettres de l'alphabet, la grâce écrit des vérités spirituelles.
4. La loi est au service de la mort, la grâce est au service de la vie.
5. La loi amène la condamnation, la grâce amène la justice.
6. La loi a une gloire temporaire, la grâce a une gloire éternelle dépassant toute attente.
7. La loi utilise un discours voilé, la grâce emploie un langage ouvert et libre.

Le fonctionnement de la grâce

Dans les premiers versets de 2 Corinthiens 3, Paul présente en détail la différence entre la loi et la grâce. Dans le verset 18, il résume le fonctionnement de la grâce :

«Nous tous qui, le visage dévoilé, reflétons comme un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit.»

Nous avons besoin d'interpréter l'image de Paul en considérant d'autres versets des Écritures. Le voile qui a été ôté de nos visages est notre compréhension charnelle (Romains 8.7, 1 Corinthiens 2.13) de laquelle nous avons été délivrés à la croix (Galates 5.24). Le miroir est la parole de Dieu (Jacques 1.23). Quand nous regardons avec foi dans ce miroir, le Saint-Esprit nous révèle la gloire de Christ et de notre héritage en lui. Tant que nous continuons à regarder de cette façon, le Saint-Esprit nous transforme progressivement à l'image de ce que nous voyons – de gloire en gloire. Cependant, si nous détournons nos yeux du miroir de Dieu – vers nous-mêmes peut-être et vers nos propres capacités –, le Saint-Esprit ne peut plus continuer son travail de transformation. Il doit attendre que, de nouveau, nous revenions vers le miroir.

Cette image nous aide aussi à comprendre quelle sorte d'amour Dieu souhaite créer entre nous par sa grâce. Ce n'est pas un amour émotionnel ou sentimental ; il ne s'exprime surtout pas à

travers des clichés ou même des activités religieuses. C'est plutôt un style de vie qui affecte toutes les relations et toutes les situations dans lesquelles nous nous trouvons.

Aux chrétiens de Philippiques, Paul écrit: «Et ce que je demande dans mes prières, c'est que votre amour abonde de plus en plus en connaissance et en vraie sensibilité." (Philippiens 1.9) Cet amour nous conduit toujours dans une perception de plus en plus claire de la volonté de Dieu pour chaque détail de notre vie quotidienne. Nous n'arrivons jamais à un point de «connaissance de tout». Il y a toujours plus à apprendre. Alors que nous voyons chaque détail révélé dans le miroir de la Parole, le Saint-Esprit l'applique et nous le fait expérimenter dans notre vie. Nous nous approchons donc de plus en plus du modèle de Christ lui-même (voir Romains 8.29). Tout cela est l'aboutissement du travail intérieur du Saint- Esprit, et non d'un système externe de lois et de règles religieuses.

Un autre passage mettant en avant la différence entre l'Ancienne Alliance sous la loi et la Nouvelle sous la grâce est Hébreux 8.10-12, qui est un résumé de Jérémie 31.33-34 :

«Or voici l'alliance que j'établirai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leur intelligence, je les inscrirai aussi dans leur cœur; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Personne n'enseignera plus son concitoyen, ni personne son frère, en disant: Connais le Seigneur! En effet, tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux. Car je leur ferai grâce de leurs injustices, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.»

En étudiant les versets 10, 11 et 12, nous relevons trois points dans lesquels la Nouvelle Alliance diffère de l'Ancienne :

Le Saint-Esprit écrit les lois de Dieu non pas sur des tables de pierre, mais dans les cœurs et les esprits (verset 10) Il écrit dans nos cœurs les deux lois fondamentales: l'amour pour Dieu et l'amour pour notre prochain. C'est la première différence.

Chaque croyant connaît Dieu directement (verset 11)

Nous n'avons plus à enseigner les gens: «Connais le Seigneur», car «tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux». Chaque croyant a une connaissance directe et personnelle de Dieu. Il est directement lié à Dieu. Il n'a pas à passer par un médiateur. Cela est mis en évidence dans Galates 3.19: « Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vienne la descendance à qui la promesse avait été faite; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.» La loi a été donnée par des anges à Moïse, qui était le médiateur entre Dieu et l'homme. Mais, par Jésus-Christ, nous pouvons connaître Dieu directement.

Il n'y a plus de conscience du péché, plus de sacrifices pour le péché (verset 12)

Le souvenir même de nos péchés a été effacé de la mémoire de Dieu: «Car je leur ferai grâce de leurs injustices, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.» Hébreux 10.14-18 nous dit que, «par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste également. Car après avoir dit: Voici l'alliance que je traiterai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois

dans leur cœur et je les écrirai dans leur intelligence. Il ajoute: »Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché." Par une offrande définitive et suffisante, le souvenir même du péché a été effacé.

En résumé, selon Hébreux 8, les trois points par lesquels la Nouvelle Alliance diffère de l'Ancienne sont :

1. Le Saint-Esprit écrit les lois de Dieu non pas sur des tables de pierre, mais dans nos cœurs et nos esprits.
2. Chaque croyant connaît Dieu personnellement et directement, sans aucun médiateur.
3. Le péché a été définitivement traité et jeté au loin, ne pouvant plus être remémoré, et plus aucun sacrifice n'est donc exigé pour le péché.

Comment la grâce est mise en pratique

Nous pouvons maintenant résumer de quelle façon la grâce opère dans nos vies: **Par une opération constante et surnaturelle du Saint- Esprit.** Les deux mots essentiels dans cet énoncé sont **constante** et **surnaturelle**. D'abord la grâce n'agit jamais sur le plan de nos capacités naturelles. Dès que nous commençons à penser que nous pouvons le faire par nous-même, nous sortons de la grâce. Ensuite la grâce est constante. Dès que nous commençons à penser que nous y arrivons par nous-même, nous sortons de la grâce.

Permettez-moi d'utiliser une simple analogie pour illustrer la différence entre la grâce et la loi. C'est comme deux solutions alternatives pour faire un voyage au travers d'un territoire inconnu vers une destination inconnue. La loi propose une carte, et la grâce un guide personnel – le Saint-Esprit.

«Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu.»

Romains 8.14

Tout voyageur humain entreprenant ce genre de voyage dit: «Donne-moi la carte, je peux me guider moi-même.» «Très bien, répond Dieu, voilà la carte. Elle est à jour et détaillée.» Alors le voyageur part avec la carte dans ses mains. Puis il fait froid et sombre, et il se retrouve au bord d'un précipice. Il n'a plus

aucune idée s'il se trouve au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. Il est misérable, seul et perdu.

Finalement, il crie: «Dieu, j'ai besoin de toi!» En un instant, le Saint-Esprit se tient là, à côté de lui, et lui dit: «Prends ma main. Je vais te guider.» Rapidement, le voyageur se retrouve sur le chemin. Le soleil brille, les oiseaux chantent et il commence à penser que ce n'était pas si terrible, qu'après tout il aurait pu y arriver lui-même. Alors il se tourne vers le Saint-Esprit et dit: «J'ai démarré avec une bonne carte et je pense que, si je prends juste un peu de temps, je pourrai retrouver où nous sommes et, si je sais où nous sommes sur la carte, je pourrai m'en sortir.» Il reprend la carte et commence à l'étudier.

«Je vois que tu n'as plus besoin de moi», dit gentiment le Saint-Esprit, mais le voyageur est trop occupé à lire la carte pour l'entendre. Quand il a eu enfin fini, il a levé les yeux de nouveau et a vu que le Saint-Esprit s'était retiré de lui-même. Il n'était plus nulle part.

Voilà le danger de la vie chrétienne. Nous reconnaissons notre besoin du Saint-Esprit mais, quand nous commençons à réaliser des progrès, nous décidons que nous pouvons le faire avec la carte. A cet instant, la grâce cesse d'opérer dans notre vie. Nous devons faire un choix: la carte ou le guide. L'un exclut l'autre. Si c'est le guide, ce doit être le guide tout le temps, de tout le chemin. Dans cette vie nouvelle, vous êtes dépendant du Saint-Esprit à cent pour cent!

La transition de la dépendance à la loi à celle au Saint-Esprit est mise en avant par l'ordre des huit premiers chapitres de Romains. Le chapitre 8 représente la joie et la liberté de la vie

remplie de l'Esprit. Les sept chapitres précédents traitent des différents obstacles que nous avons à surmonter dans notre avancement dans cette vie. Le chapitre 7 traite en détail du dernier et du plus important de ces obstacles: la loi! C'est seulement quand nous avons renoncé une fois pour toutes au légalisme comme moyen d'arriver à la justice que nous pouvons entrer et demeurer dans la vie remplie de l'Esprit de Romains 8.

Au sujet de la dépendance au Saint-Esprit, Jésus nous a laissé le modèle parfait. Il était totalement dépendant du Saint-Esprit non seulement dans sa marche terrestre, mais également dans sa mort. « Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que, **comme Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.** » (Romains 6.4) Christ est ressuscité par « la gloire du Père ». Qu'est-elle? C'est le Saint-Esprit! Cela est bien mis en évidence dans la version Phillips de Romains 1.4, où il est dit que Jésus était « désigné Fils de Dieu par la puissance de l'Esprit de sainteté qui l'a ressuscité d'entre les morts ». **L'Esprit de sainteté** est la manière hébraïque de dire « le Saint-Esprit ».

La leçon à retenir est la suivante: Jésus ne s'est pas ressuscité lui-même d'entre les morts. Il dépendait entièrement du Père pour le ressusciter par l'Esprit. Autant Jésus dépendait du Saint-Esprit pour la résurrection, autant nous devons dépendre du Saint-Esprit pour la capacité à avancer dans cette nouvelle vie. La loi, comme moyen de justification, renforce les motivations initiales du péché: **le désir d'être indépendant de Dieu**. La grâce agit à l'inverse. Elle pose la seule fondation durable de justice: **une dépendance totale à Dieu**. La grâce opère uniquement par la

présence et la puissance surnaturelles et constantes du Saint-Esprit dans notre vie. Nous sommes dépendants de lui chaque jour, chaque heure, chaque instant!

Table des matières

[Comment opère la grâce ?](#)

[La justice « en action »](#)

[Ouvrir le chemin pour la grâce](#)

[La grâce en opposition à la loi](#)

[Le fonctionnement de la grâce](#)

[Comment la grâce est mise en pratique](#)